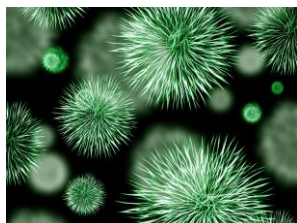


Actualités consommation



La résistance aux antibiotiques : menace sanitaire sérieuse

Les antibiotiques ont révolutionné la médecine, permettant de soigner de nombreuses maladies infectieuses et de sauver des millions de vies. Mais leur utilisation massive, et pas toujours opportune, les rend de moins en moins efficaces, allant jusqu'à engendrer un risque sanitaire mondial.

Le premier antibiotique, la pénicilline, a été découvert en 1928 par Alexander Fleming. Ce dernier a très rapidement mis en garde contre le développement de résistances découlant de son utilisation excessive. Pourtant, depuis, de nombreux médecins dans le monde entier ont recours massivement aux antibiotiques, participant à la « mutation » de certaines maladies qui deviennent plus difficiles à traiter en raison de l'antibiorésistance.

De mauvaises pratiques au sein d'élevages industriels intensifs ont également contribué à renforcer la résistance des bactéries aux antibiotiques. En effet, les agriculteurs y recourent notamment pour accélérer la croissance des animaux. Or, des résidus de médicaments finissent par se retrouver jusque dans l'assiette du consommateur et donc dans son organisme... Alors que dès 1976, aux États-Unis, le gouvernement du président Jimmy Carter préconisait de réguler l'usage des antibiotiques dans l'agriculture, les membres du Congrès, financés par les lobbies de l'agroalimentaire, s'y sont fortement opposés. Aujourd'hui outre-Atlantique, 80 % de la production d'antibiotiques est destinée à l'élevage. La situation n'est guère mieux ailleurs, notamment en Inde ou au Bangladesh où de nouveaux types de résistance les rendent totalement inopérants.

Quant à la recherche, elle stagne depuis de nombreuses années, l'industrie pharmaceutique se tournant vers d'autres secteurs plus rentables comme les antidiabétiques ou anticancéreux.

Arte a diffusé un documentaire de Michael Wech sur ce sujet le mardi 19 mars : « Antibiotiques, la fin du miracle ? », visible en replay sur le site Arte.tv jusqu'au 17 avril 2019.

À RETENIR :

- Alexander Fleming, qui a découvert la pénicilline en 1928 (1^{er} antibiotique) alertait déjà sur les résistances dues à une utilisation excessive
- Un usage massif en élevage industriel contribue à l'antibiorésistance, des résidus se retrouvant dans l'alimentation humaine
- Dans certains pays, les antibiotiques deviennent inopérants
- La recherche de nouveaux antibiotiques stagne, les mises sur le marché se font de plus en plus rares.

Nos données personnelles collectées sur les sites gouvernementaux !

Alors que le RGPD (Règlement général européen sur la protection des données) entré en vigueur en mai 2018 se met progressivement en place, les sites publics ne sont pas épargnés par les traqueurs de publicité, notamment en France. C'est ce que révèle [une étude](#) (en anglais) du cabinet d'experts danois *Cookiebot*, réalisée en collaboration avec l'association européenne des droits civiques *European Digital Rights (EDRI)*. Elle dénombre 112 entreprises commerciales collectant des informations sur ces sites, à l'échelle européenne. Ces informations peuvent ensuite être recueillies par des courtiers en données, spécialisés dans l'achat et la revente de données utilisées à des fins marketing.

Les sites Web gouvernementaux officiels des États membres de l'UE (Union européenne) n'ont pas besoin de support publicitaire pour fonctionner. Pourtant, 89 % d'entre eux contiennent des traqueurs qui peuvent analyser les pages qu'un utilisateur sélectionne, la vitesse de défilement des pages qu'il consulte ou encore l'endroit où il clique. Le site Internet du gouvernement français est particulièrement mal classé, avec 52 entreprises commerciales assurant un suivi des citoyens qui le consultent. Il se place en haut du podium, devant la Lituanie (27 entreprises), la Belgique (19) et la Grèce (18). *A contrario*, les sites web espagnols, allemands et néerlandais seraient exemplaires.

Le géant *Google* est présent dans 82 % des sites gouvernementaux européens, devant *Facebook* et *DoubleClick*. Concernant les services de santé publique, de nombreuses pages contiennent également des traqueurs. En France, c'est le cas de 60 % d'entre elles ! Il s'agit, entre autres, de sites fournissant des informations sur les symptômes du VIH, l'avortement ou encore le cancer. « *Bien que les gouvernements ne contrôlent probablement pas la collecte de données documentées et n'en tirent aucun bénéfice, ils permettent néanmoins que la sécurité et la vie privée de leurs citoyens soient compromises dans les limites de leurs domaines numériques - en violation des lois qu'ils ont eux-mêmes mises en place* », a déclaré le cabinet-conseil.

Le « Trashtag challenge » : un défi pour nettoyer la planète

Une nouvelle mode émerge sur les réseaux sociaux, mais celle-ci s'avère pour une fois utile et très bénéfique pour l'environnement. Il s'agit du « *Trashtag challenge* », un défi qui consiste à ramasser les déchets dans une zone définie en prenant en photo l'état des lieux avant et le résultat après. La photo est ensuite postée sur les réseaux sociaux avec le mot-dièse *#trashtag* ou *#TrashtagChallenge* pour en faire un événement viral.

Le *hashtag* avait en réalité déjà été créé en 2015 par l'entreprise d'équipements pour le camping UCO afin d'encourager les gens à collaborer autour du ramassage de déchets. Le mouvement a pris de l'ampleur ces dernières semaines, notamment via la plateforme *Reddit*, un site Web communautaire. Depuis, le défi essaime un peu partout dans le monde : aux États-Unis, au Mexique, en Inde, ou encore aux Philippines. Sur Twitter, le *hashtag* a déjà été utilisé plus de 75 000 fois. Le challenge est aussi très populaire sur Instagram où il devrait continuer à se propager. En France, le mouvement est encore assez confidentiel, mais pourrait se développer, notamment auprès des plus jeunes, très concernés par le changement climatique et qui se sont mobilisés massivement pour la marche du climat le 15 mars dernier.

Des compléments alimentaires mauvais pour la santé ?

Dans [un rapport](#) paru en février 2019, l'Académie de pharmacie épingle les compléments alimentaires à base de plantes dont elle souhaite réviser la liste et faire évoluer la réglementation. Actuellement, ce sont 540 plantes qui peuvent entrer dans la composition des compléments alimentaires (leur liste est annexée à [l'arrêté du 24 juin 2014](#)). Mais l'Académie leur reproche un manque d'information sur les contre-indications, l'absence de mise en garde sur les doses et durées d'utilisation ou encore des autorisations d'emploi sans fondement scientifique.

Le marché des compléments alimentaires a pesé en 2018 près de 2 milliards d'euros, en légère hausse par rapport à 2017, alors qu'ils sont bien moins encadrés que les médicaments. Les Français les apprécient et les achètent majoritairement en pharmacie (50 % des ventes). Il s'en vend également en vente directe et vente à distance, notamment sur internet (19 %), dans les circuits spécialisés comme les magasins bio (15,5 %), dans les grandes et moyennes surfaces (10 %) et dans les parapharmacies (6 %).

Mais les sages de l'Académie alertent sur la dangerosité de certaines plantes, qui peuvent entraîner des effets indésirables (douleurs abdominales par exemple), des dépendances, des troubles cardiaques ou encore des interactions néfastes avec certains médicaments. D'autres n'ont, selon eux, aucun effet nutritif ou alimentaire. À ce titre, l'Académie nationale de Pharmacie demande une révision rapide de la liste des plantes fixée dans l'arrêté et une révision de la législation européenne sur les allégations de ces compléments alimentaires.

À voir à la télévision et sur l'Internet...

Tout compte fait - Aliments santé : comment démêler le vrai du faux ?

Magazine – **Samedi 23 mars 2019 à 14h00 sur France 2**

Au sommaire : « Anti-oxydant, cardio-vasculaire, anti-cancer... : la vérité sur ces aliments censés vous soigner » - « Baies d'açaï : super aliment ou attrape-bobo ? ».

Vox pop

Magazine – **Dimanche 24 mars 2019 à 20h05 sur Arte**

Au sommaire : « Barrages hydrauliques : une énergie pas si verte ? ».

La mangue, itinéraire d'un fruit gâté

Documentaire – **Dimanche 24 mars 2019 à 20h50 sur France 5**

La mangue a fait son entrée dans le top 5 des fruits les plus consommés au monde. Charnue, juteuse, sucrée, légèrement acidulée, délicieusement parfumée et surtout très exotique, les Français en raffolent.

Capital - Internet menace, l'hypermarché contre-attaque : vous ne ferez plus vos courses comme avant

Magazine – **Dimanche 24 mars 2019 à 21h00 sur M6**

Au sommaire : « Amazon : les ambitions sans limites du plus grand magasin du monde » - « Hypermarchés : se réinventer ou mourir ? » - « Comment les centres commerciaux se réinventent ».

Vanille, les secrets d'un parfum

Documentaire – **Dimanche 24 mars 2019 à 21h40 sur France 5**

La vanille est partout : pâtisserie, produits ménagers, cosmétique... C'est le premier arôme utilisé au monde. Pourtant, sa gousse est rare et la demande mondiale trois fois supérieure à la production.

AVC : le temps est compté

Documentaire – **Dimanche 24 mars 2019 à 23h30 sur France 5**

Avec 150 000 nouveaux cas et 60 000 décès par an, les accidents vasculaires cérébraux représentent la troisième cause de mortalité après les cancers et les infarctus du myocarde et la première chez les femmes.

Xenius - Effets secondaires

Magazine – **Mercredi 27 mars 2019 à 17h10 sur Arte**

Comment se prémunir contre les effets secondaires des médicaments qui, chaque année, font plus de victimes que les accidents de la route ?

Envoyé spécial

Magazine – **Judi 28 mars 2019 à 21h00 sur France 2**

Au sommaire (sous réserve) : « Quand la Justice se trompe », l'émission a enquêté sur ces dysfonctionnements de la Justice - « Pannes d'ascenseur : la révolte des locataires » - « Les oubliés de Kaboul ».



[Objets connectés, faut-il en avoir peur ?](#)

Suivez nos actualités consommation

Sur notre site Internet



Sur notre page Facebook

